



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES
COMMUNE DE LA ROQUE-EN-PROVENCE

EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 02-04-2025

L'an deux mille vingt-cinq, à 14h00

Nombre de Conseillers

- En exercice 6
- Présents 4
- Votants 4
- Absents 2
- Exclus 0

Etaient présents :

- ARGENTI Alexis
- BALDINI Murielle
- CORSO Scylia absente non excusée
- BALDINI Murielle
- BARRIERE Joël
- GUILLEMETTE Thierry
- MIRONNEAU Nathalie absente non excusée.

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur ARGENTI Alexis, Maire en exercice.

Monsieur BARRIERE Joël à été nommé secrétaire de séance

Date de Convocation : 26-03-2025

Date d'affichage : 26-03-2025

Objet : D-2025-04-06 : Demande de fond de concours concernant le financement de la réfection de la toiture de l'auberge communale.

Suite à l'octroi du Département des Alpes-Maritimes d'une subvention de 60% du montant hors taxes.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de solliciter auprès de la Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis, les 20 % manquants afin d'obtenir les 80% de subvention autorisés.

- Montant Hors Taxes des travaux : 24 960.00 Euros
- Subvention du Département 06 : 14 976.00 Euros
- Subvention CASA : 4 992.00 Euros
- Part Communale : 4 992.00 Euros

AR Prefecture

006-210602112
Reçu le 03/04/2025

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, vote à L'UNANIMITE

1. **VALIDE** : La demande de fonds de concours auprès de la CASA
2. **AUTORISE** : Monsieur le Maire à signer la demande de fonds de concours et tous documents en rapport à ce dossier

Fait et délibéré les jours, mois et an que-dessus

Acte rendu exécutoire dès son envoi en Préfecture des Alpes-Maritimes



AR Prefecture

006-210601076-20250402-D_2025_04_06-DE
Reçu le 03/04/2025